

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Infirmier
Emploi	Infirmier
Métier	Infirmier
% temps	100 %

2. AFFECTATION

Pôle	DIRECTION
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0247 - Direction des Soins
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	1460 - Personnels de nuit Pool

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'Infirmier du POOL de nuit est placé sous l'autorité hiérarchique directe du cadre de santé du bureau de coordination de nuit qui coordonne les soins et l'activité de l'unité, et sous l'autorité du Cadre supérieur de santé et du Coordonnateur Général des soins.

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Temps de travail : 32h30

Amplitude horaire : 12h (soit 19h/7h soit 19h30/7h30)

En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et si besoin dans l'institution. Congés pris en concertation avec l'ensemble des membres des équipes afin de maintenir la continuité du travail et après validation par le responsable.

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le POOL représente pour l'activité de nuit une ressource ponctuelle de professionnels expérimentés, permettant d'assurer la continuité, la sécurité et la qualité des soins en cas de surcharge de travail ou absence de personnel dans une unité.

De par sa mission de remplacement sur l'ensemble de l'établissement, l'infirmier est affecté chaque soir en fonction des besoins institutionnels, il devra se conformer à l'organisation spécifique de chaque unité de soins, assurer les transmissions, les traçabilités...

L'infirmier peut être sollicité pour effectuer des remplacements longs (plusieurs semaines ou plusieurs mois) dans une unité, son planning sera alors mis en corrélation avec les besoins.

Il peut également être sollicité pour prendre un poste en 12 h ; si le besoin est anticipé, le temps supplémentaire effectué sera récupéré.

6. DEFINITION ET MISSIONS GENERALES DE LA FONCTION

L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle ou éducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques.

Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle.

Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre.

L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Participer à l'accueil des patients et de leur entourage en respectant la dignité et l'intimité d'autrui
- Installer et rassurer les patients et leur entourage
- Evaluer la situation clinique en veillant au respect de la confidentialité des informations transmises
- Communiquer les informations aux différents intervenants et référents
- Collaborer à l'évaluation du degré de l'urgence
- Désamorcer les tensions et réguler les situations d'agressivité et de violence
- Assurer le suivi des prises en charge
- Participer seul ou en binôme avec l'ASD au soutien des patients dans les actes de la vie quotidienne
- Participer aux entretiens Médico-infirmiers
- Réaliser des entretiens infirmiers
- Réaliser avec dextérité les soins somatiques
- Participer aux réunions du service
- Entretenir un partenariat de qualité avec l'ensemble des acteurs de l'institution
- Participer à la solidarité institutionnelle : dispositif d'appel d'urgence.
- Actualiser régulièrement ses connaissances en soins somatiques d'urgence

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

Au sein d'une équipe restreinte, un véritable binôme est constitué par l'infirmier et l'aide-soignant sur l'ensemble du poste de travail ; les soins et les surveillances sont assurés ensemble pour la sécurité des patients et des professionnels. Tout au long de la nuit le binôme veille au bon déroulement du sommeil des patients, évalue la qualité de son sommeil. L'infirmier participe au dispositif de sécurité mis en place sur l'établissement : dispositif d'appel d'urgence.

Il s'agit de :

- Garantir le confort et la sécurité des patients
- Veiller au bon déroulement du sommeil des patients
- Évaluer la qualité du sommeil des patients
- Participer au dispositif de sécurité mis en place sur l'établissement
- Asseoir son professionnalisme en adaptant les prises en soin de manière individualisée
- Adapter son attitude professionnelle par une distance adéquate dans la prise en charge des patients en crise

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Au-delà des pré-requis énoncés dans le profil de fonction IDE du CH le Vinatier

- Faire preuve d'engagement professionnel, tant au niveau des soins qu'au niveau institutionnel
- Savoir travailler au sein d'une équipe restreinte



PROFIL DE POSTE - INFIRMIER DIRECTION DES SOINS - POOL DE NUIT

PRP-GRH-0631

Version 02

Date de validation :
01/03/2026

- Avoir un positionnement professionnel adapté avec les différents interlocuteurs de la prise en soin du patient ; faire preuve de tact et de discrétion
- Etre capable d'autonomie et de prise d'initiative dans le respect du projet de soins, d'unité, de Pôle
- Etre organisé et prioriser les actions de soins liées à l'urgence, tant somatique que psychiatrique
- Etre capable de « gérer » la charge mentale inhérente à la fonction d'infirmier en psychiatrie et maîtriser les situations génératrices de stress en demeurant calme, discret et tolérant
- Etre capable d'accueillir, d'analyser et de synthétiser les informations permettant la prise en charge du patient et la continuité des soins
- Faire preuve d'adaptation face aux changements d'affectation chaque nuit et à la multiplicité des pathologies rencontrées
- Asseoir son professionnalisme par une distance adaptée à chaque situation
- Etre organisé et rigoureux
- Faire preuve d'assiduité, de disponibilité et de régularité dans son travail
- S'inscrire dans un processus de formation continue
- Parfaite connaissance de la loi du 5 juillet 2011 et des différentes modalités d'hospitalisation
- Formation aux techniques de prévention et de la violence : APIC
- Formation urgences vitales
- Connaissances des différents progiciels utilisés au CHV (Cortexte, Génois, Octime)
- Connaissance des rythmes du sommeil et ses troubles
- Connaissance du dispositif de soins en Santé Mentale de la région Rhône Alpes et des différents réseaux sanitaires, médico-sociaux et sociaux



**PROFIL DE POSTE - INFIRMIER DIRECTION DES
SOINS - POOL DE NUIT**

PRP-GRH-0631

Version 02

Date de validation :
01/03/2026

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT

Pôle Emetteur

Pôle de nuit

Modifications apportées par la nouvelle version

Mise à la charte graphique

Rédaction

C. BOUCHET
Cadre supérieure de Santé

Vérification

E. BLONDELLE
CSS FF
Chargée du développement RH

Validation

P.H Ducharme
Coordonnateur Générale des soins